

Ne rien écrire dans ce cadre	MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION ET DE LA RECHERCHE Concours externe d'adjoint technique – manutentionnaire de bibliothèque, ou de documentation NOM (nom de naissance) PRENOM
Ne rien écrire dans ce cadre	CONCOURS EXTERNE - D'ADJOINT TECHNIQUE – MANUTENTIONNAIRE DE BIBLIOTHÈQUE, OU DE DOCUMENTATION QUESTIONNAIRE BAPF (durée de l'épreuve : 2 h – Coefficient : 3)

Rétablir les 20 mots ou expressions manquants dans le texte suivant (10 points):

L'accès aux salles de (1) de la Bibliothèque (2) de France est subordonné à une inscription payante. Plusieurs options de durée sont offertes au (3): titre journalier, carte de 15 entrées, carte annuelle. Les conditions d'admission et de tarifs diffèrent selon que l'on souhaite accéder aux (4) patrimoniales (Richelieu, François-Mitterrand, Opéra, Arsenal), ou aux ouvrages en (5) du Haut-de-jardin (François-Mitterrand), niveau accessible sans restriction sauf la limite d'âge (aujourd'hui 16 ans). [...]

Les conditions de communication des collections (6) sont en effet restreintes pour l'essentiel aux chercheurs : une (7) intensive compromettrait en effet la (8) à long terme des documents. De ce point de vue la BnF peut être qualifiée de bibliothèque de dernier (9).

Quels que soient les sites et les départements, la règle est la communication uniquement sur (10). Les chercheurs n'ont pas accès aux (11). L'accès aux documents s'effectue par l'intermédiaire du personnel de la (12). Sur les sites de Richelieu, de l' Arsenal et de l' Opéra, pour obtenir un ouvrage les lecteurs doivent remplir un (13) de demande comportant les références (14) du document et sa (15). La demande est ensuite traitée par un (16) qui effectue les prélèvements sur les rayonnages.

Les ouvrages de la (17) des livres rares et précieux (...) sont soumis à des conditions particulières de communication.

Compte tenu de la complexité des magasins et des bâtiments ainsi que des différents systèmes de (18), le rôle des magasiniers est essentiel : tout ouvrage déplacé, mal (19) pourrait être (20) pendant des années. Cette méthode de communication reste pour le moment adaptée à la fois à la complexité des rangements et au flux des demandes pour la plupart des départements.

In *La bibliothèque nationale de France. Collections, services, publics* / dir. Daniel Renoult et Jacqueline Melet-Sanson. Paris : Electre-Éditions du cercle de la librairie, 2001.- (Bibliothèques). p.134-135.

1.	2.	3.	4	5.
6.	7.	8.	9.	10.
11.	12.	13.	14.	15.
16.	17.	18.	19.	20.

2 Donner une brève définition des termes suivants (5 points) :

- Hygrométrie

- Estampillage

- Cote

- Fantôme

- Récolement

Répondre aux questions suivantes dans le cadre prévu. (5 points)

Quelle est la différence entre un OPAC et une base de données bibliographiques ?

Qu'est-ce que le désherbage ? A quoi sert-il ?

Citez quatre facteurs de détérioration des collections.

Quels sont les éléments d'une notice bibliographique d'ouvrage ?

Quelles informations pratiques feriez-vous figurer sur le site Web d'une bibliothèque ?